L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 16 MAI 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, d'esclaves, ameublements, les cartes signés par des passagers, les annonces de bénéfice, &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, paieront pour la saison des plaisirs $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toute annonce d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITÉ, Vis à vis la Place d'Armes.

Réduction, à 5 cents, du prix de passage.

Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis la pointe du jour jusqu'à 9 heures du soir, et les dimanches et fêtes jusqu'à neuf heures.

Les pères ou mères de famille qui désireraient traverser le fleuve avec leurs enfans, pour changer d'air, le pourront faire avec la plus grande sécurité, les bouilloires étant pourvues de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la chasse, le pourront sans la moindre difficulté, les wharfs sur les deux rives étant dans le meilleur état.

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents.
un cheval et son cavalier,	30 "
un cheval et un cabriolet,	75 "
un cheval et un wagon,	75 "
deux chevaux et une voiture,	$1 00 "
un cheval et un char,	75 "
Pour les chars de planteurs, les dimanches,	50 "

25 mars 1844. ROBERT MURPHY.
30 m

HARRY OF THE WEST.
Le superbe paquebot du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Tho. Clark, partira pour Bayou Sara et Tunica, tous les dimanches matin, à 10 heures—au retour, il partira du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée des chars du rail road. Ce bateau remplace la Leda.

Le Harry of the West est convenablement construit pour ces voyages, il a une chambre très spacieuse. Les chambres des dames sont meublées avec des lits pour famille. La capacité pour prendre du fret à bord de ce bateau est telle que tous les planteurs sucriers peuvent avoir toute confiance qu'il prendra toute la quantité qu'il leur sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
12 nov—6m J. BONNER, 11, St. Charles.

PAQUEBOT SEMI HEBDOMADAIRE ET STEAMER MALLE DES ETATS UNIS.
Arrangements d'été pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines Bâton Rouge, Waterloo et Bayou Sara.

Les superbes steamers BRILLIANT et ALEX. SCOTT, capitaines J. Hart et J. C. Swon, desserviront régulièrement la ligne de la Nouvelle-Orléans à la côte désignée sous les noms ci-dessus, à commencer du 1er septembre prochain, pendant toute la saison d'automne et celle d'hiver. Ces deux bateaux à vapeur sont supérieurement aménagés, et l'on connait la courtoisie et l'habileté des capitaines.

Le BRILLIANT continuera ses voyages deux fois par semaine, comme par le passé, jusqu'à l'époque où seront réalisés les nouveaux arrangements dont il s'agit.
16 mai W. H. AVERY, 8 Gravier.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le beau steamer QUEEN OF THE WEST, capitaine G. Tickell est attendu de jour en jour et partira du 24 du courant. Pour passage, s'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
15m 44 Poydras

AVIS—Pour Louisville et Cincinnati—Le steamer CHAMPION, capitaine S. [illegible] est attendu le 20 pour repartir le 21. S'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
16 mai 44 Poydras

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur régulier SULTANA, capt. Pease, partira positivement pour Louisville et les ports intermédiaires, jeudi, 16 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au pied de la rue Poydras, ou à
14 mai L. V. HUBBARD & Co 90 Tchoupitoulas

POUR ST LOUIS—Le superbe steamer CONGRESS capitaine W. H. Glegor, partira le 18 et repartira le 18, à 4 heures P M. Pour fret ou passage, s'adresser à
42 mai JOHN R. SHAW & Co

POUR ST. LOUIS—Le bateau à vapeur à passagers, ECLIPSE, capitaine [illegible], partira à son retour, pour St Louis, le mardi 21 du courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
JOHN R. SHAW & Co., agens.
13 mai 34, rue Poydras

POUR LA BALIZE et tous les lieux intermédiaires, Le bateau à vapeur FAME capit J Martin, partira positivement tous les samedis à 9 heures précises, A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JACQUES LAROSE, Agent,
8 mai No 7, rue de la Vieille Levée

CABOTAGE.

POUR NEW YORK via KEY-WEST ET CHARLESTON
Devant partir positivement le 15 juin, à 3 heures de l'après midi—Le superbe navire-à-vapeur NEPTUNE, capt Rollins, partira positivement le jour ci-dessus. Ses aménagements sont de 1er ordre, ayant des cabines closes et tout le comfort désirable. Dans le cours des trois dernières années il a fait ses traversées d'ici à New York en sept jours. Les passagers pourront compter qu'il ne s'arrêtera que peu de temps à Key-West et à Charleston, attendu que ces relâches n'auront lieu que pour débarquer et recevoir des passagers. Pour plus amples détails s'adresser à bord au bout de la rue St Louis, ou à
JAMES REED, 78 Magasins

PRIX DU PASSAGE.

	A N. York	A Charleston
Cabines closes,	$60	$40
Cabines basses,	40	30
Cab. du devant,	40	30
Entrepont,	15	10
Pont,	10	10
Cabines pour le voyage à Key-West,		25

9 mai—2m

POUR NEW-YORK—directement—Le paquebot à vapeur bien connu ALABAMA Capit. H. Windle, partira pour le port ci-dessus sans s'arrêter à aucun port intermédiaire mardi 4 juin prochain, à 9 heures, A. M. Pour passage, s'adresser à MERLE, BEYLLE & Co. Agents
30 avril 5 Vieille Levée

POUR NEW YORK—Pour Samedi, 18 du courant—Le superbe navire CELIA, capit. Thatcher, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 100 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à
FOSDICK & BRO, 74, Camp.
La Celia a un magnifique entrepont pour environ 15 ou 20 passagers. 16 mai

POUR NEW-YORK—Ce soir—Le navire fin voilier GRAFTON, capitaine Gardiner, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret de 80 ou 100 balles de coton, ou pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, ou à FOSDICK & BRO, 74, Camp
Le Grafton a un bel entrepont pour passagers. 16m

POUR NEW YORK—Le paquebot fin voilier UNION capitaine Johnston, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord vis-a-vis le marché aux légumes, ou à
16m FOSDICK & BRO, 74 Camp

POUR NEW-YORK. Samedi 18 du courant. Le Paquebot fin voilier HUNTSVILLE, capt. Cornell, a encore besoin de 100 balles de coton, et partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à une rangée de navires au-dessus du Marché aux légumes, ou à
16 m HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

POUR NEW YORK—Le beau Paquebot OCONEE, capt. Jackson est actuellement en déchargement et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à bord vis-à-vis le Marché aux légumes ou à
16 m HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

POUR N YORK—Le beau paquebot INDIANA, Capit. J B Bennett, ayant une partie de sa cargaison à bord, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens s'adresser à bord vis à vis le marché aux legumes ou à
J. W. STANTON & Co, encoig. Magasins et Lafayette.
14 m
L'Indiana a un bel entrepont pour passagers.

POUR NEW-YORK Le beau paquebot LOUISVILLE, capt M Hunt, a encore besoin de 500 barils pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, ou à
7 mai HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp
La Louisville prendra des passagers d'entrepont, le prix du passage, aux chambres, est réduit à $50.

POUR NEW YORK—Le beau paquebot, fin voilier, AUBURN, capitaine N T Dunley, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour balance du fret ou passage, ayant de superbes aménagemens, s'adresser à bord vis à vis le marché aux legumes, ou à J W STANTON & Co.
Encoignure Magasins et Lafayette
L'Auburn a un bel entrepont pour passagers 27 a

POUR NEW YORK—La goelette THAMES, capitaine Bisloe, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
T. TOBY & BOGERT, 70 Camp

AFFRETER—Un navire de première classe pour la capacité de 1100 balles de coton, prendra du fret pour un des ports de la Méditerranée. S'adresser à
16m FOSDICK & BRO, 74 Camp

BLANC de plomb, huile, thérébentine, &c.—1500 barils blanc de plomb, qualité supérieure, dimensions assorties; 50 barils esprit de thérébentine, 10 de huile de graine de lin, 1000 caisses verres à vitres, dimensions assorties; 300 barillets couleurs, 50 caisses crême vert, 50 do de jaune. 4 barillets mèches pour lampes, 1000 livres rouge de plomb, 600 de litharge, à vendre par
8a JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA N.-ORLEANS POUR LE SECOURS des ORPHELINS.
LE Comité Exécutif de cet Asile recevra, jusqu'au 18 du courant, des propositions pour la construction de deux citernes carrées, en briques et en ciment romain, chacune de la capacité de 4 à 5000 gallons, devant être faites des meilleurs matériaux et consolidées par des crampons; les murs seront de l'épaisseur d'une brique et demie, reposant sur des fondations solides.
Les soumissions devront être adressées, cachetées, au Comité Exécutif de l'Asile, au No 75, rue de Chartres.
Nlle Orléans, 11 Mai 1844. 15m—2t

GRAINE d'oiseaux, à vendre par
4m H. VALLS, 36 Commune

FARINE—410 barils [illegible], à vendre par
16 mai JOHN R SHAW & Co. 34 Poydras

BACON—140 barils à vendre par
16 mai JOHN R SHAW & Co, 34 Poydras

PORC—450 barils, qualités diverses, à vendre par
16 mai JOHN R. SHAW & Co, 34 Poydras

Ports d'Europe.

POUR NANTES—France—La barque de 1ère classe BEAVER, capt. Edmonds, partira immédiatement. Pour fret de 60 tonneaux de plomb ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
11 mai FOSDICK & BRO, 74 Camp

POUR BORDEAUX—Le magnifique navire français de première classe et bien connu L'EDOUARD, capitaine J Laguerenne, partira positivement pour le susdit port, du 20 au 25 du courant. Pour fret de quelques balles de coton ou passage, ayant de fort beaux aménagemens, s'adresser à bord, vis à vis le poteau 13, 2de Municipalité, ou à CHS DUFOUR,
11 mai 11, rue Conti.

POUR MARSEILLE—Le navire SHARON, capt Thompson, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à
6 mai L H. GALE, 93 Commune.

POUR MARSEILLES—Le magnifique navire ROCHESTER, capt Owen, ayant toute sa cargaison à bord, partira incessamment. Pour passage seulement, s'adresser à L. H. GALE,
6 m 93 Commune.

POUR LE HAVRE.
Le navire de première classe ISAAC NEWTON, capitaine Spalding, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des aménagemens supérieurs, s'adresser à
30 avril L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le superbe paquebot de première classe et bien connu, TAGLIONI, capt. Rogers, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée partira incessamment. Pour fret de 250 balles de coton ou pour passage, ayant de très beaux aménagemens, s'adresser à
25 av JENKINS & TIGLER, 3, rue St Charles

POUR HAMBOURG—Le beau navire fin voilier ELLEN BROOKS, capitaine Crowell, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des aménagemens supérieurs, s'adresser à
11 mai L H GALE, 93 Commune

POUR AMSTERDAM—Le navire A. 1. fin voilier, PERSIAN, capt Robbins, partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
L H GALE,
16m 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier et de première classe ST. PETERSBURG, capitaine Howard, ayant à bord la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou pour passage, ayant de très beaux aménagements, s'adresser à
11 mai L H GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire VICTORIA, capt. Wood, ayant à bord une bonne partie de sa cargaison, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. GREEN & BROT.,
8 mai 82, Gravier.

POUR LIVERPOOL. — Le beau navire de 1ère classe SUSAN DREW, capt. Page, ayant engagé la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à
6mai L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier PONTIAC, capt. Parker, ayant engagé la majeure partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 250 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
6 m L. H GALE, 93 Commune

POUR GLASGOW – La barque fine voilière LAURENS, capt. Smith, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à
17 av L. H. GALE, 93 Commune

PORTS DU GOLFE.

POUR TABASCO—La belle goelette WM. A. TURNER, venant d'être réparée à neuf, capitaine J. Petit partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou au No. 69, Vieille Levée; il prendra des passagers pour Sisal, Campêche et Laguna. 14 mai—6

POUR GALVESTON et la baie Lavacca—Le brick texien ROVER, capt. Falvel, partira vendredi soir, 17 du courant. Pour passage seul, s'adresser à bord ou à MERLE, BEYLLE & Co.
16 mai. 46. Vieille Levée

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier T STREET, capitaine J. B. McConnell, ayant une partie de son chargement engagée, partira incessamment—Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord au bout de la rue St. Pierre ou à REYNAUD & FALLON,
16 mai 34, Tchoupitoulas

POUR LA GUADELOUPE ET ST THOMAS—Le brick fin voilier KENHAWA, capitaine Harvey partira pour ces îles dans huit jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face du Triangle ou chez BLANCHARD, EIMER & Co,
23 av—6 36 Bienville

COLLEGE DE MANDEVILLE.

CEDANT aux pressantes sollicitations d'un grand nombre de parents ayant leurs enfants au Lycée d'Orléans, ainsi qu'à la puissance des trois raisons suivantes, le soussigné s'est vu incessamment se fixer à Mandeville dans l'établissement bien connu sous le nom d'HOTEL DAVIS.

Ces raisons sont:

1o. La salubrité constante et non interrompue de Mandeville.

2o. L'incontestable préjudice résultant, pour les internes d'une institution en ville de leur contact avec les externes.

3o Les avantages reconnus de la campagne sur la ville pour une maison d'éducation.

Le soussigné croit que ces raisons parlent d'elles mêmes [illegible]

Les professeurs de ce Collège sont; Messieurs
LEWIS ELKIN, professeur de mathématiques principal et propriétaire
Dr. DUNCAN MACAULY, professeur de latin, de grec et d'anglais.
J. C. POIRIER, ex professeur aux colléges de Lyon et Juilly, professeur de latin, de grec et de français.
FELIX FERRIN, de Paris, professeur de français.
ZENON GORA, professeur de musique et de dessin.

Mme. MACAULY est chargée du soin de la table et de la lingerie.

Persuadé que le succès de l'entreprise dépend presque [illegible]

Après ces simples remarques, le soussigné recommande le College de Mandeville à la bienveillante considération des pères de famille éclairés. LEWIS ELKIN.

Références:
Son Excellence, le Gouverneur A. Mouton.
Hon F. X. Martin, L L D. Juge de la Cour Suprème.
Hon Isaac T. Preston, Avocat-Général.

Hon F D. Conrad,	Manuel White, Esq.
Rév. Théodore Clapp,	G Mortimer, Esq.
Roselius, Esq.	Th. Toby, Esq.
L Hennen Esq	J. B Lepretre, Esq.
Bouie, Esq	P Soniat, Esq.
A. Canon, Esq.	Andrew Oliver, M. D.
J. Palfrey, Esq.	Jérôme Bayon, Esq.
Geo T. Bright, Esq.	L. Lessassier, Esq.
Thom. O. Meux, Esq.	V. Frederick, Esq.
C. C. Duncan, Esq.	M. Blasco, Esq

W. F. C. Duplessis 9 mai—1mf

LYCEE D'ORLEANS, (ORLEANS HIGH SCHOOL,) RUE DE L'ESPLANADE.
LES soussignés, propriétaires et directeurs du Lycée d'Orléans, ont l'honneur de prévenir les pères de famille que le bruit qui a été répandu dernièrement au sujet de la translation du Lycée à Mandeville est dénué de tout fondement.

Encouragés dans leur entreprise par le patronage flatteur qui leur a été accordé, pendant cette première année, ils ne sauraient que redoubler d'efforts pour entourer leur établissement de garanties solides qui en assurent la stabilité et qui répondent au haut degré de confiance dont on les a honorés.

Ils annoncent avec plaisir aux parens que par suite du départ de M. L. Elkin, ils viennent d'engager les services de M. Macmanus connu depuis long temps par ses succès dans l'enseignement. Cet habile professeur donnera des leçons aux élèves du Lycée pendant la plus grande partie de la journée.

Les directeurs qui, fidèles à leur premier plan, consacrent presque tous leurs momens à l'instruction de leurs élèves, ont toujours pour collaborateurs, Mrs. Raphael de Fuentes, professeur d'Espagnol et de tenue des livres;—Jeanne, professeur de dessin, Valney, professeur de musique; Devoti, professeur de dance, ainsi que plusieurs [illegible].

On peut se procurer les statuts et réglemens du Lycée à l'institution, et aux librairies de J B Steel, V Hébert, A Moret, et Mme Ste.Rose Delaunay.
S'adresser à l'un des directeurs soussignés.
ERASTUS EVERETT,
M MERVOYER,
9 mai—12f GEORGE WYNDHAM.

INSTITUTION BOYER.
Rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.
CET ETABLISSEMENT où les élèves reçoivent une direction unique et constamment la même, sous la surveillance et par les soins de son fondateur, continue à justifier la faveur dont il jouit. Les progrès des jeunes élèves y sont remarquables, et chaque année il présente aux examens des sujets distingués qui deviennent bientôt des hommes utiles et éclairés. Les cours y sont toujours au grand complet: les enfans y reçoivent, selon le gré des parens, une instruction élémentaire ou classique. Les mathématiques, cette branche si essentielle de toute éducation pratique, y est toujours l'objet des soins les plus attentifs.

L'institution Boyer peut encore recevoir quelques pensionnaires: elle a un dortoir vaste et bien aéré; fort bien disposé pour la saison où nous entrons.

S'adresser pour les conditions, à M. Boyer, rue Conti entre Dauphine et Bourgogne. 4 mai

ANCIENNE INSTITUTION BELLANGER, *Dirigée par L. SIRET,*
Rue du Quartier, 129, dans un local vaste et bien aéré.
M. LOUIS SIRET, depuis deux mois directeur de cette institution, croit utile aujourd'hui d'indiquer son plan d'études, tel qu'il a commencé à le mettre en pratique.

Il s'est proposé de garder, autant que possible, un juste milieu entre les méthodes d'enseignement trop expéditives qui, par des résultats éphémères, réalisent plutôt une perte qu'une économie de temps; et les systèmes appliqués en Europe qui [illegible] d'une façon trop absolue, et sans égard pour la diversité des vocations ou des intelligences.

Dans la série des cours déjà ouverts et à ouvrir, série que l'on pourra suivre jusqu'à tel degré que chaque famille le jugera convenable, les élèves trouveront, tant en anglais qu'en français, des leçons [illegible] sur toutes les matières qui sont l'objet d'une instruction élémentaire, primaire et secondaire: Grammaire, Géographie, Histoire, Mathématiques, Grec et Latin, Littérature, &c.

Dans un espace de six ou sept ans, on pourra parcourir tout le cercle des études exigées pour le grade de Bachelier qui est le terme naturel et nécessaire de toute éducation solide. M Louis Siret espère ainsi abréger de quelques années l'exil des jeunes gens destinés à étudier la médecine et le droit en Europe, et les préparer de longue main, d'après le programme publié par l'Université de France, à l'examen qui devra leur ouvrir les écoles supérieures.

Conditions:

Cours élémentaires, 1 an	[illegible]
Cours primaires 2 ans	[illegible]
Cours secondaires, 4 ans	10
Les demi-pensionnaires paieront	15
Les pensionnaires (blanchissage compris)	25

Pour plus amples détails, s'adresser à l'institution, entre les classes, de 1 à 3 h. et demie. 4 mai—1m

PLATINA-CEMENT.
Ma. ACHILLE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur, elle acquiert en fort peu de temps une aussi grande dureté que celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservateur, de manière à rendre l'extraction inutile.
No. 44 rue Royale, entre Douane et Bienville. 29 jan

SAVON—1000 caisses, de Boston, à vendre par
8 av NORCROSS & FOSDICK Bienville.

CAFE de Rio—4000 sacs récolte supérieure des montagnes, un sac de toile double, à vendre par
4 m GEO. GREEN ET BROTH. 82 Gravier.

Nouvelle-Orleans:

JEUDI MATIN, 16 MAI 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRESIDENT:
THEODORE FRELINGHUYSEN.

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT:

1er. DISTRICT—JACQUES TOUTANT,
2d " ZENON CAVELIER,
3e " GEORGE S GUION,
4e " LAFAYETTE SAUNDERS,
5e " JACQUES DUPRE,
6e " EDWARD SPARROW.

POUR LE CONGRES.
SECOND DISTRICT:
BANNON G. THIBODAUX.
TROISIEME DISTRICT:
THOMAS BUTLER.
QUATRIEME DISTRICT:
LOUIS BORDELON.

Une assemblée des whigs de la Nouvelle-Orléans est convoquée pour samedi soir, 18 de ce mois, à sept heures et demie, au Théâtre Américain, pour ratifier le choix des candidats fait par la Convention de Baltimore. L'appel est signé d'environ 500 noms que nous publierons demain.

Nous avons assisté hier, sur invitation, à la destruction de $1,500,000 en bons de la municipalité, (3,375 bons de £100 chacun). Ces bons ont été brûlés, en vertu d'une résolution du Conseil, en présence du Maire, du Recorder, et du comité de finances.

Ces bons avaient été émis en 1838 pour être négociés en Europe—ne l'ayant pas été, ils étaient demeurés dans la caisse de la banque de la Louisiane.

La municipalité a payé pour impression et pour tentatives de négociations, $6,945.

RIVIERE-ROUGE — Une personne arrivée hier de Natchitoches nous informe que la rivière Rouge a extraordinairement monté et monte encore. Plusieurs plantations sur le bayou Rouge, le bayou de Glaize, dans la paroisse d'Avoyelles, sont déjà inondées. A Natchitoches, l'eau venait des derrières et l'inondation commençait.

Il y a eu une déplorable rixe à Philadelphie dans la soirée du 6, entre des Irlandais et des Américains de naissance.

Ces derniers s'étant réunis en assemblée ont été attaqués par les Irlandais et forcés de quitter la place. A un second meeting la lutte s'est renouvelée par suite de querelles individuelles. Il y a eu plusieurs tués et beaucoup de blessés.

HAITI.—Il parait par une lettre de St. Thomas du 9 avril, dont on a bien voulu nous donner communication, qu'il venait d'y arriver de Port-au Prince une barque française avec 400 passagers émigrés pour échapper au massacre.

THEATRE D'ORLEANS.

BENEFICE DE MLLE. EUGENIE.—Une jeune artiste, née parmi nous, élevée parmi nous et qui travaille avec zèle à se former parmi nous, adresse aujourd'hui un appel auquel le public s'empressera sans doute de répondre; car il ne peut manquer dans une occasion aussi décisive de témoigner à Mlle. Eugénie l'intérêt et la faveur dont il lui a si souvent donné des preuves. Deux vaudevilles nouveaux, une chansonnette comique et le bel opéra de Norma composent la représentation. Nous souhaitons sincèrement à la jeune bénéficiaire une belle salle; et nous espérons que le public l'encouragera dignement par sa présence, à persévérer dans ses études dramatiques. Cet encouragement nous vaudra quelque jour une artiste distinguée.

CHRONIQUE LOCALE.

Mardi dernier quinze à vingt hommes [illegible] entrèrent dans le Café Ayme en face du marché aux legumes et comme on venait de servir leur dîner de la ronde, ils mirent la main à la poêle et se mirent tranquillement à manger le dîner. Le capt. Younes en ayant été informé, la garde s'est rendue immédiatement sur les lieux où elle a réussi à arrêter John Morgan, John Smith, Jr. John O'Conner, John Barnes, Robert Rouben, et James Murphy. Les autres s'étaient éclipsés; ces messieurs ne pouvant donner caution ont été envoyés à la prison de paroisse en attendant leur jugement en Cour Criminelle. Ils trouveront peut-être que le dîner leur coûte cher.

Hier le Coroner Davis a présidé un jury d'enquête sur le corps d'un homme nommé Scottie Anderson, 42 rue du Quartier,—intempérance.

COUR CRIMINELLE — L'affaire de Combe Marchesseau mis en jugement pour avoir tenu une maison de ronda, a été appelée hier et renvoyée ce matin faute de nombre suffisant de jurés,—cinq d'entr'eux arrivés trop tard, ont été condamnés à $5 d'amende chacun. L'un d'eux a payé l'amende, les quatre autres ont été mis en prison en attendant d'avoir payé.—Tous ceux qui n'avaient pas comparu sont condamnés à $10 et seront amenés en cour.

Il y a eu hier une fausse alarme de feu vers midi,—c'était un feu de cheminée dans une maison de la rue de la Douane.

Un nommé Reuten Girod a été arrêté hier dans la troisième municipalité à la requête de Mr. C. Metout.—Celui ci accuse Girod d'être entré furtivement chez lui, et d'avoir jeté une assez grande quantité de vêtemens au feu.

Mardi soir un individu de la ville prit une voiture devant la place d'Armes et se fit conduire chez lui.—Peu après être arrivé, il s'aperçut qu'il avait perdu son portefeuille contenant $800 en billets de la Banque de Cité et beaucoup d'autres papiers importants.—Hier matin il a reçu son portefeuille avec les papiers par l'intermédiaire de la poste; mais les billets avaient été retenus—pour la peine sans doute.

EUROPE.

Par le steamer *Hibernia*, arrivé à Boston le 5, nous avons reçu des nouvelles de Liverpool du 19, de Londre du 18, et de Paris du 16.

FRANCE.

La proposition de M. Garnier Pagès relative à la réduction des rentes n'a pas été prise en considération.

Celle de M. Chapuis Montlaville a été plus heureuse—elle a pour but d'affranchir les journaux du droit de timbre.

—La souscription du *National*, en faveur de M. Dupetit Thouars, s'élève maintenant à 9,779 fr. 75.

—Une souscription vient d'être ouverte à Reims, pour ériger dans cette ville une statue en l'honneur du maréchal Drouet, comte d'Erlon. M. le maréchal Soult s'est inscrit en tête de la liste pour 500 francs.—Le conseil municipal de Reims a voté pour cet objet une somme de 1,000 francs.

Nous remarquons, parmi les souscripteurs, les noms de MM le maréchal Gerard, le général Naudet, le général Excelmans, Maurice Duval, etc.

—M. le général Labourdonnaye, député du Morbihan, est mort aujourd'hui des suites d'une fluxion de poitrine.

La maladie qui vient de l'enlever à la chambre, où il siégeait sur les bancs légitimistes, n'a duré que cinq jours.

—La cour d'assises de la Seine a condamné, le 13, sur la déclaration du jury, le gérant de la *Gazette de France* à six mois de prison et 8,000 francs d'amende, et le gérant de la *Nation* à quatre mois de prison et 6,000 francs d'amende.

—On assure que le nouveau voyage du roi et de la reine des Belges, à la cour d'Angleterre, a pour but principal de faire les arrangemens préalables pour le prochain voyage que Louis-Philippe voudrait faire à l'île de Wight, et d'obtenir de la reine la promesse de se rendre à Paris aussitôt qu'elle sera relevée de ses couches. Si le voyage du roi des Français avait lieu, ce ne pourrait pas être avant la clôture de notre session des chambres, ni plus tard que le mois de juin, attendu que la reine compte accoucher au mois de juillet. On prétend que le maréchal Soult accompagnera le roi dans cette excursion. M. Guizot compte beaucoup sur cette circonstance pour raffermir encore l'entente cordiale entre les cabinets des Tuileries et de St-James.

On sait que plusieurs journaux ont cherché à jeter du doute sur la possibilité du voyage du roi des Français, en disant que son âge le dispensait d'une semblable excursion. Il n'en est pas moins vrai que la reine désire se rendre auprès de la reine Victoria, et qu'il ne dépendra pas de lui d'exécuter ce projet. Mais les journaux officiels ont reçu l'ordre de confirmer cette nouvelle, de peur que quelque circonstance imprévue n'en rende la réalisation impossible.

—Hier soir, à huit heures et demie, M. Guizot, qui avait reçu plusieurs courriers dans la journée et qui avait longuement conféré avec le ministre de la marine, s'est rendu à l'ambassade d'Angleterre et est resté en conférence jusqu'après dix heures et demie, avec lord Cowley.

—La *Patrie* a publié hier soir la note suivante:

"On assure que M. Reine, l'aide-de-camp de M. l'amiral Dupetit-Thouars, récemment venu des mers du Sud, est tellement *absorbé* par le ministère de la marine, qu'il n'a communiqué avec personne depuis son arrivée à Paris. Dès que l'on avait eu par le télégraphe connaissance de son débarquement, le télégraphe lui avait reporté l'ordre de se rendre en toute hâte à Paris, et de se rendre au ministère même de la marine."

Est-il croyable que si M. Reine n'avait apporté en France que des faits déjà révélés par le premier rapport de M. Dupetit-Thouars, on le tiendrait ainsi en charte-privée?

Dans la séance du 13, le ministère a déposé sur le bureau du président, dans les deux chambres, le rapport détaillé de M. le contre-amiral Dupetit-Thouars. Cette circonstance a ranimé la discussion sans produire ni un fait ni un argument nouveau.

Une lettre particulière annonce, du reste, que cette affaire de Taïti est complètement arrangée entre les deux gouvernemens français et anglais. Celui-ci doit rappeler M. Pritchard, son consul-missionnaire dont les Français se plaignent tant, et celui-là doit rappeler M. Moerenhout, le consul de France, qui quittera l'île aussitôt après le départ de M. Pritchard.

Au commencement de la bourse, on a répandu le bruit que S. A. R. la duchesse d'Orléans avait failli être victime d'un assassinat; que, pendant qu'elle faisait des dévotions au temple de la rue Chauchat, un homme s'était précipité sur elle, et que, sans la présence d'un officier qui aurait paré le coup, elle aurait été tuée. Ces faux bruits ont fait fléchir immédiatement les 3 p. 0/0 à 82 80; mais on a bientôt appris que toute cette histoire était complètement fausse, et l'on a remonté à 83.

Voici ce qui avait donné naissance à ce bruit; nous avons été sur les lieux pour en avoir les détails:

Un homme de 50 ans environ, assez bien vêtu, signalé depuis quelque tems à la police comme fou furieux, entra ce matin dans le temple de la rue Chauchat quelques instants après la duchesse d'Orléans. Un officier de paix, qui avait reconnu cet homme, lui mit la main sur le collet. Une lutte s'engagea, dans laquelle l'officier reçut à la main une légère blessure faite avec un couteau-poignard que portait l'individu en question. On le conduisit au poste, et on trouva sur lui un autre couteau. Cet événement fit quelque sensation dans le temple. La princesse demanda ce qui se passait; on lui dit qu'on venait d'arrêter un voleur, et l'office continua.

—Les journaux anglais s'occupent déjà du prochain voyage de Louis-Philippe à Londres.

Voici ce que nous lisons dans le *Court Journal*:

"Le bruit court que le roi des Français, à sa visite prochaine, sera reçu au pavillon, à Brighton, et qu'il ne visitera ni Windsor ni la capitale. On dit, d'un côté, que Louis-Philippe sera accompagné de la reine Marie-Amélie, que le yacht royal sera ancré devant East-Cowes, et que LL. MM. passeront leur nuit à bord. Si ce dernier bruit est vrai, quel magnifique flotille de yachts entourera l'île de Wight!"

—Nous lisons dans un journal religieux:

"Des lettres de Rome nous disent qu'on attribue les troubles récents qui viennent d'inquiéter l'Italie, à l'influence et à l'argent de la Russie. On suppose que l'empereur Nicolas voudrait mettre en avant le nom de son gendre, le duc de Leuchtenberg, comme héritier ou vice-roi d'Italie, et en attendant, créer des embarras à l'Autriche et à la France dans cette partie de l'Europe.

Le paquebot anglais *l'Achéron*, porteur de la malle des Indes, est arrivé à Marseille le 1er avril, les nouvelles de Bombay sont à la date du 1er mars, et de la Chine du 12 janvier. Les journaux de Bombay ne contiennent aucun fait intéressant; nous lisons ce qui suit dans le *Bombay-Times* du 1er mars:

"Ces fréquens retours qui occasionnent dans l'Inde des alternatives de paix et de guerre, nous ont procuré un mois de la plus uniforme et de la plus profonde tranquillité après la bataille sanglante que nous avons dernièrement décrite. Le gouverneur-général est rentré à Calcutta. L'armée de Gwalior est dispersée dans ses cantonnemens habituels. Nous avons en notre pouvoir l'artillerie du Scindiah; les troupes de ce pays sont commandées par des officiers anglais. Les Mahrattes se soumettent sans murmures. Il est pourtant et toujours question de troubles incessants dans le Penjaub. Nos dernières nouvelles de la Chine sont à la date du 12 janvier; tout y était dans un calme parfait. La paix et la prospérité continuent à prévaloir dans l'Inde."

—La commission chargée d'examiner le projet de loi relatif au chemin de fer d'Orléans à Bordeaux a nommé aujourd hui M. Dufaure pour son président et M. Allard pour secrétaire. Elle s'est ajournée à samedi (après demain). La commission a décidé que chacun des membres garderait un secret absolu sur ses délibérations.

—La commission chargée de l'examen du projet de loi relatif au chemin de Paris à Lyon a nommé aujourd'hui M. de Lamartine pour son président et M. de Latournelle pour secrétaire. Chacun de ses membres a promis de ne rien divulguer de ses délibérations.

—La commission de la chambre des députés, chargée de l'examen du projet de loi sur la police de la chasse, s'est réunie hier et a consenti au rétablissement de l'article 29, qui concède à la couronne un privilège refusé à tous les citoyens.

—On assure que M. Guizot va envoyer incessamment en Chine la frégate le *Gomer*, dont nous avons annoncé récemment l'arrivée à Rochefort. On ajoute qu'un jeune diplomate, qui a fait sur ce bâtiment le voyage d'Amérique, doit se rendre en Chine, afin de porter de nouvelles instructions à M. Lagrenée.

—Hier au soir, après un conseil qui s'est tenu au château, plusieurs courriers ont été expédiés pour l'Italie, l'Espagne et la Belgique.

—Nous lisons dans un journal du matin:

"Il se projette évidemment quelque chose d'extraordinaire entre la France et l'Angleterre. Ce qui le prouverait assez, c'est qu'un aide-de-camp du roi vient d'être chargé d'une mission particulière près la reine Victoria. Cet envoyé extraordinaire serait, dit-on, le général Gourgaud. Ce matin, à la suite d'une entrevue avec le ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur d'Angleterre a expédié un courrier particulier vers son gouvernement."

—Le baron de Bourqueney écrit de Constantinople, le 24 mars, à M. le ministre des affaires étrangères, que le Reis-Effendi Rifaat-Pacha, vient de déposer, dans les mains des deux premiers interprètes des ministres de France et d'Angleterre, la note officielle suivante, en date du 21 mars:

"Sa Hautesse, le sultan, est dans l'irrévocable résolution de maintenir les relations amicales et de resserrer les liens de parfaite sympathie qui l'unissent aux grandes puissances.

"La Sublime Porte s'engage à empêcher, par des moyens efficaces, qu'à l'avenir, aucun chrétien abjurant l'islamisme ne soit mis à mort."

—Les dernières lettres particulières de Constantinople nous annonçaient que le divan avait remis aux ambassadeurs de France et d'Angleterre une note portant qu'à l'avenir les renégats ne seraient plus mis à mort, et nous voyons que le *Moniteur Officiel* répète purement et simplement cette nouvelle. Mais ce qu'il ne dit pas, c'est que les ambassadeurs étrangers ne se sont pas montrés entièrement satisfaits de cette réponse, attendu qu'ils avaient appris par des sources officielles que la Sublime-Porte, en abolissant la peine de mort pour le changement de religion, se réservait d'envoyer ces renégats aux galères à perpétuité. Or, ni la France ni l'Angleterre ne peuvent autoriser une semblable peine infligée aux renégats, et l'on prétend que M. de Bourqueney et Sir Stratford Canning ont demandé par une nouvelle note que le divan s'engageât à n'infliger aucune peine aux renégats.

A la suite d'une coalition d'ouvriers, il y a eu des troubles assez sérieux à Rive-de-Gier, près de Saint Etienne.

On lit dans un journal de Paris:

—Nous n'avons pas de nouvelles de Rive-de-Gier postérieures au 7 avril. Un seul des blessés de la journée avait succombé. Cinq personnes blessées grièvement ont été relevées sur le théâtre de la catastrophe. On ignorait le nombre des blessés dans la charge de cavalerie. Les personnes atteintes ne l'avaient pas été assez grièvement pour ne pas pouvoir regagner leur domicile.

Le préfet et le procureur-général se sont rendus sur le théâtre du combat pour procéder à une information et ont visité les blessés.

Le 6 au matin, un bataillon du 7e. de ligne est arrivé de Lyon à une heure du matin par le chemin de fer; cinquante chasseurs de Vienne sont aussi venus.

Le 1er. bataillon du 27e. de ligne est logé dans les trois écoles des frères; le 2e bataillon du 7e de ligne devait l'être chez les habitans; la plupart s'y sont refusés, et il campait sur la place jusqu'à ce que l'autorité eût pourvu à son logement.

Les travaux restaient suspendus dans tout le bassin de Rive-de-Gier. Les ouvriers attendaient que les exploitans consentissent avec eux au tarif réglé sur quelques bases nouvelles qu'on leur avait promis d'adopter il y a long-tems. Ils demandent entre autres, la création d'un conseil de prud'hommes, auquel seraient soumis à l'avance, comme à un jury, les projets de réduction de salaire.

Des mesures de précaution ont été prises dans le bassin de Saint-Etienne pour empêcher la réussite des tentatives qui pourraient être renouvelées pour y amener la suspension des travaux.

—On lit dans le *Courrier de Lyon*:

"Nous avons reçu ce matin, des nouvelles plus rassurantes de Rive-de-Gier. La ville est tranquille. Les ouvriers n'ont pas cependant repris leurs travaux, malgré l'offre qui leur a été faite par les compagnies houillères, de remettre le salaire au taux où il était avant les événemens de ces jours derniers. Ils n'exigent pas néanmoins que le prix de leurs journées soit augmenté, mais ils veulent qu'il soit fixé par un tarif signé des explorateurs."

ALGERIE.

Les dépêches d'Alger annoncent divers triomphes remportés par la colonne que commandent les ducs d'Aumale et de Montpensier. Dans un engagement, ce dernier, qui avait reçu ordre de se tenir près d'une batterie, engagea d'abord un feu roulant contre les Arabes, mais bientôt, ennuyé de se trouver ainsi un peu à l'écart du champ de bataille, il s'élança à cheval et alla rejoindre le duc d'Aumale. Son ardeur faillit lui être fatale, car il reçut une balle au-dessus du sourcil gauche; le sang coula abondamment, la douleur fut très vive, mais la blessure était heureusement si peu profonde, que le jeune capitaine ne voulut pas consentir à s'éloigner du combat.

ESPAGNE.

MADRID, 28 mars.—(Correspondance particulière.)—Il n'est bruit en ce moment que de la reddition de Carthagène et de l'amnistie. On dit que plusieurs bâtiments, parmi lesquels un brick anglais, ont été saisis sortant du port de Carthagène par les forces navales du blocus. Le général Roncali en a instruit le gouvernement, et il attend ses ordres pour les remettre à l'autorité supérieure.

On assure que le gouvernement va rendre à la liberté MM. Cortina, Madoz, et tous les députés arrêtés préventivement, après quoi la grande mesure d'amnistie générale sera publiée. S'il faut s'en rapporter aux bruits qui courent, les Chambres vont être dissoutes, et de nouvelles élections vont avoir lieu, en vertu d'une ordonnance royale qui change complètement la législation actuelle à cet égard. J'ignore ce qu'il y a de vrai dans ces rumeurs très accréditées; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ont dû produire un effet fâcheux.

Je ne sais si l'état de choses actuel sera de longue durée, mais chacun voit en ce moment la fin de nos crises politiques, et les éloges sont dans toutes les bouches pour féliciter le ministère d'être sorti si habilement des périls de la situation. La dissolution des chambres sera précédée d'un manifeste au peuple espagnol et de la levée de l'état de siège de toute l'Espagne. Voilà les bruits du jour; je vous les rapporte fidèlement et sans commentaire.

On écrit de la Galice qu'il a été arrêté et mis en prison un certain comte, qu'on ne nomme pas, qui est, dit-on, un des chefs principaux de l'insurrection de Vigo.

De Barcelone, une lettre mande qu'une nouvelle exécution vient d'avoir lieu sur la personne de l'un des chefs des insurgés d'Alicante.

—On lit dans le *Phare des Pyrénées* du 31 mars:

"On nous écrit de Madrid, sous la date du 27: Les actives démarches que M. le comte Bresson, ambassadeur de France, fait auprès de notre gouvernement pour affranchir le commerce des nombreuses entraves et des frais qui lui ont été imposés par la loi des douanes publiée par M. Calatrava, sous la régence d'Espartero, commencent à produire quelques résultats.

"Un ordre du ministre des finances, adressé au directeur-général des douanes, déclare que le gouvernement, ayant pris en considération les réclamations qui lui ont été adressées par M. l'ambassadeur de France à Madrid, au sujet des entraves dont la nouvelle législation des douanes a frappé le commerce étranger, a décidé qu'à l'avenir les négociants ne seront pas tenus de remplir devant les consuls espagnols, dans les places ou ports étrangers, les formalités exigées par les articles 1, 2 et 13 du réglement du 3 avril 1843, pour tous les ballots qui seront présentés aux douanes de terre, et dont les droits à payer ne s'élèveront pas au-delà de deux cents réaux de veillon. Quant aux ballots dont les droits dépasseraient cette somme, les dispositions du réglement du 3 avril sont maintenues dans toute leur intégralité.

"M. le ministre des finances déclare en même tems que le gouvernement s'occupe activement de la révision des lois et tarifs qui régissent les douanes, et qu'il est disposé à accueillir toutes les réclamations de M. l'ambassadeur de France, qui lui paraîtront justes, persuadé que le meilleur moyen de resserrer les anciens liens d'amitié, qui unissent les deux nations, est de donner tout le développement possible aux relations commerciales dans un intérêt réciproque.'

La députation provinciale de Barcelone a fait remettre à M. le lieutenant-général, comte de Castellane une adresse pour le remercier du bon accueil qu'il a fait à ses délégués lorsqu'ils vinrent à Perpignan complimenter la reine Christine.

MADRID, 2 avril.—[Correspondance particulière]—Malgré les démentis du *Castellano*, malgré les nouvelles faveurs accordées aux membres du cabinet actuel, je persiste à vous dire qu'après les fêtes de Pâques nous aurons une modification, peut-être un changement complet dans le ministère. Ce dont on s'occupe, quant à présent, c'est de rédiger un projet de loi sur la presse, qui sera publié par ordonnance avant la levée de l'état de siége, car on ne redoute rien tant que la réapparition des journaux de l'opposition, qui seront toujours un obstacle à toute mesure anti-constitutionnelle. Les opinions sont très partagées dans le ministère sur les questions à l'ordre du jour, et notamment sur le projet de loi en question; on est d'accord sur le fond, mais les uns voudraient le soumettre à l'approbation des cortès avant de la mettre à exécution; les autres, conseillés par le général Narvaez, prétendent le mettre immédiatement en vigueur. Le projet d'amnistie rencontre aussi de grandes difficultés; on redoute l'opposition de MM. Madoz et Cortina, les chefs du parti exalté, auxquels il faudrait rendre la liberté. Malgré le calme apparent qui règne en ce moment, la situation est très grave, car nous voici dans la situation qui a amené presque toutes nos crises politiques: le manque d'unité gouvernementale. La Maestrazgo donne des inquiétudes. Le général Roncali a été chargé de faire rentrer dans l'ordre cette province; cette guerre sera peut-être plus longue que le blocus d'Alicante et de Carthagène, attendu qu'elle est faite par des partisans qui se rassemblent par bandes et font la fusillade des haies et des gorges de montagnes. Ce sera un diminutif de la guerre de la Vendée. Le gouvernement espère cependant que cette guerre sera de courte durée; deja six bataillons ont reçu l'ordre de se mettre en route pour Maestrazgo.

On parle toujours d'une expédition contre les états barbaresques; les travaux se poursuivent avec d'autant plus d'activité pour cette descente, que nous avons reçu une nouvelle insulte des Marocains, et que l'opinion publique demande vengeance.

MADRID, 3 avril.—[Correspondance particulière.]—Encore une nouvelle tentative d'assassinat sur la personne du général Narvaez, qui aurait, dit-on, été déjouée par la police. Hier soir, 5 individus ont été arrêtés et conduits en prison par une brigade de sergens de ville, à laquelle appartient l'honneur de cette découverte. On est sans détails sur cette machination nouvelle; j'attendrai donc pour vous les donner, que les bruits qui courent aient pris un caractère d'authenticité, car si je dois donner la préférence à l'un d'eux, il y a dans ce nouvel attentat un prétexte pour le général Narvaez, de conserver auprès de sa personne la garde qui l'entoure continuellement. Il y a de plus un prétexte à de nouvelles arrestations, contre ceux qui blâment ouvertement sa manie des grandeurs. Le vainqueur d'Ardoz, jaloux des faveurs accordées aux membres du cabinet actuel, réclame le titre de *comte d'Ardoz* qui lui sera bientôt conféré par décret royal, l'événement du jour hâtera ce dénouement.

Le Maestrazgo occupe sérieusement le cabinet: il est question d'y envoyer des forces imposantes, le gouvernement ayant été instruit par les rapports particuliers du général Roncali, que ce lieu devenait, chaque jour, le centre des mécontens. Le général Villalonga écrit qu'il a eu un engagement avec la bande de Groc, sur le territoire de Castell, et qu'à la suite d'un combat assez opiniâtre de part et d'autre, il a fait plusieurs prisonniers qui ont été immédiatement passés par les armes.

On écrit de Carthagène qu'un grand nombre de factieux de cette ville se sont échappés et ont pris passage à bord d'un bâtiment anglais et d'un brick français. On cite huit membres de la junte révolutionnaire, à la tête desquels se trouve le président, puis, le trésorier de la dite junte, qui emporte 15,000 piastres pour ses frais de route.

Parmi les principaux auteurs de la révolte, qui sont au nombre de 25, on nomme le général Francisco de Paula Ruiz, lequel livra jadis le général Riégo, lorsqu'il était son aide-de-camp, ensuite un certain Moreno, qui s'était engagé à mettre le feu à la poudrière contenant 2,000 quintaux de poudre. On assure que les factieux, au nombre de 200, y compris les 33 désignés ci-dessus, ont dû débarquer à Oran.

Les nouvelles du Portugal sont du 24. A cette date, les assiégeans avaient commencé le feu contre la place d'Almeida. Les journaux ministériels prétendent que cette place, manquant de munitions de toutes espèces, subira le sort d'Alicante et de Carthagène. Les lettres particulières de Salamanca et de Ciudad-Rodrigo disent, au contraire, que les insurgés ont reçu des renforts de Coimbre, qui inquiètent beaucoup les troupes du gouvernement chargées du blocus d'Almeida. Ces renseignemens, comme vous voyez different complètement les uns des autres.

Un journal annonce qu'un garde des propriétés du duc Médina Cœli a trouvé à un pied de terre dans la Sierra-Morena, plus de 300 pièces d'argent du temps des Romains. Il ajoute que plusieurs d'elles pèsent chacune une once, et qu'elles sont parfaitement conservées.

Il est toujours question d'un changement de cabinet; à la bourse et dans les cercles politiques, l'opinion désigne M. Isturitz comme devant être chargé de sa composition. Cependant, la presse ministérielle donne un démenti formel à tous ces bruits. Dans huit jours, nous saurons à quoi nous en tenir.

—Une felouque espagnole, qui était à la pêche, s'étant approchée du rivage près du cap Nègre (côte du Maroc), un coup de feu, tiré par des Arabes de la côte, a tué un des hommes de cette embarcation, qui appartenait au port d'Algésiras. C'est un nouveau grief à ajouter à ceux qu'a déjà l'Espagne contre le Maroc.

—Le gouvernement espagnol a nommé le général don Narciso Clavería à la capitainerie-générale des îles Philippines. Le maréchal-de-camp Blanco doit accompagner ce dernier en qualité de second commandant.

MADRID, 3 avril.
[Correspondance particulière]

Aujourd'hui, vendredi saint, il n'y a pas eu de bourse. Trois individus sur les sept arrêtés, à propos de la tentative d'assassinat sur le général Narvaez, ont été relâchés ce matin, faute de preuves suffisantes de culpabilité: suivant toute apparence, il en sera de même des quatre autres accusés, car si j'en crois le bruit qui court, cette tentative d'assassinat n'aurait existé que dans la tête des agens de police, qui auraient voulu dans cette circonstance, faire leur cour au capitaine général. Cependant il en est qui prétendent que cette affaire se rattache à une vaste conspiration et que l'autorité est sur la trace des principaux meneurs dans cette affaire.

Des amis officieux se sont interposés entre le général Narvaez et le ministre, pour faire cesser la mésintelligence qui régnait entre eux. Il parait qu'on serait parvenu à rallier ces messieurs, en sacrifiant, toutefois, le ministre de la guerre Mazaredo, lequel céderait son portefeuille au général Narvaez. C'est la nouvelle du jour. On ajoute que M. Benavides, chef politique à Madrid, cède ses fonctions à M. Fornuda, chef politique de Murcie, pour remplacer M. Penaflorida. Il est certain qu'il se passe en ce moment quelque chose d'extraordinaire, car malgré la solennité du jour, le conseil des ministres s'est assemblé, et les ambassadeurs des puissances étrangères ont été convoqués à cette conférence. Tout cela n'est pas d'un augure favorable, et accrédite de plus en plus les bruits de prorogation indéfinie des cortès et même de changement complet de constitution. Les journaux, sans aucun doute, donneront un démenti formel à tous ces on dit: mais si vous avez pris la peine de suivre les évènemens qui se sont accomplis depuis quelques années, vous aurez pu remarquer, sous tous les ministères, qu'il ne faut attacher aucune importance aux assertions des journaux du pouvoir; les récits de la veille sont démentis par les faits du lendemain.

Des tentatives ont été faites auprès du Saint Siége pour le ramener à des sentimens meilleurs envers l'Espagne; on lui a fait, assure-t-on, toutes les concessions possibles, quant à présent; mais le pape exige, avant toutes choses, la suspension immédiate des propriétés du clergé confisquées au profit de l'état. M. Carasco se montre, et pour cause, très opposé à toute concession de ce genre, qui dérangerait ses plans financiers. Au reste, cette question est ajournée jusqu'à l'arrivée des principaux évêques qui ont été convoqués à Madrid pour conférer avec le gouvernement sur toutes les affaires relatives au clergé.

—Une horrible catastrophe est arrivée dans un village des îles Baléares. Plus de 400 personnes ont été ensevelies sous une immense muraille qui s'est écroulée tandis que les habitans venaient entendre la parole divine. Nous appelons la générosité du gouvernement et des particuliers sur les malheureuses familles des victimes de ce désastre. Voici quelques détails extraits d'une lettre, datée de Felanitz, le 31 mars et le 1er avril:

"A l'occasion de la procession qui a eu lieu toutes les années, le dimanche des Rameaux, une grande affluence de peuple s'était placée dans l'enceinte appelée le Vieux-Cimetière, en face de l'église de Ste-Rose, pour entendre un ou deux sermons qu'il est d'usage de prêcher près de cette enceinte. Au moment où le sermon était commencé, le mur qui sépare le Vieux-Cimetière de la Grand'Rue s'est écroulé, et la foule qui se trouvait près de là a été écrasée sous les décombres de cette muraille et sous le terrain auquel elle était adossée. Plus de 600 personnes ont été victimes de cet accident; 414 ont été tuées sur-le-champ et 191 blessées, plus ou moins grièvement. Au nombre des premières, on compte l'alcade don Francisco Benasser, six membres de l'*ayuntamiento*, installé ce jour même, et le prédicateur. Le chef politique des îles Baléares, don Joaquin-Maximiliano Gibert, a fourni tous les fonds dont il pouvait disposer, et une souscription a été ouverte."

(*El Corresponsal*, du 8 avril.)

Le navire SPRING, capt. Hamilton, venant de Bordeaux, est en déchargement, vis à vis le marché à la viande 1ère municipalité—Les consignataires préviennent que les marchandises non entrées en douane, dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans le magasin public.
14 mai—6 [illegible]

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. 3.

Séance de lundi, 13 mai 1844.

Le Conseil s'est réuni conformément à l'ajournement.

Membres présens: MM. Boylan, Blossman, Charbonnet, DeBuys, Duvignaud, Nadaud et Wiltz.

Sur motion, M. Blossman a été nommé président pro. tem.

Sur motion, le Conseil s'est dispensé de la lecture du dernier journal.

Sur motion de M. Nadaud, un comité de 3 membres a été nommé pour vérifier les qualifications de M. G. W. Lewis, recorder élu.

Le président a nommé MM. Nadaud, Wiltz et De Buys, membres du dit comité.

Sur motion de M. Wiltz, le Conseil a été en recès pendant quelques minutes.

Le Conseil s'étant réuni de nouveau, le comité nommé pour vérifier les qualifications de M. G. W. Lewis, recorder élu, a présenté le rapport suivant, qui, sur motion, a été adopté:

Le comité nommé pour examiner les qualifications de M. G. W. Lewis, recorder élu, a l'honneur de vous offrir la résolution suivante:

Résolu que M. G. W. Lewis a toutes les qualifications requises par la loi, pour siéger comme Recorder de cette Municipalité.

[Signé] P. S. WILTZ,
D. O. NADAUD,
WM. DE BUYS.

Sur motion de M. Nadaud, l'Hon. George Washington Lewis a été invité à prendre son siège comme président du Conseil.

Lecture a été faite d'une lettre de l'Honorable Wm. Fréret.

Sur motion de M. Nadaud, il a été résolu que la dite lettre soit inscrite sur le journal des séances de ce Conseil.

BUREAU DE LA MAIRIE,
Nouvelle-Orléans, 11 mai 1844.

A l'Hon. le président et membres du Conseil de la Municipalité No. 3.

Messieurs,—Nos relations officielles étant sur le point de cesser, je vous prie respectueusement d'agréer mes remercimens pour la coopération que j'ai toujours trouvée de votre part dans l'administration des affaires de la ville, et d'exprimer mon désir pour la continuation à mon successeur, des mêmes relations qui ont existé entre nous.

Espérant aussi que la présente condition améliorée des affaires financières, qui est due à l'énergie indéfatigable de ceux sous l'administration desquels elle a été achevée puisse continuer, et avec des sentiments amicals pour vous, messieurs, et pour mes amis de votre district, pour le bien-être duquel je fais des vœux sincères,

Je suis avec la plus grande considération, messieurs,
Votre très-humble serviteur,
WM. FRERET, Maire.

Lecture a été faite d'une lettre de M de Marans, informant le Conseil qu'il a donné sa démission comme secrétaire du Recorder, et priant le Conseil de vouloir bien nommer un comité pour vérifier ses livres.

Sur motion, la dite lettre a été référée au comité des réclamations.

M. DeBuys a présenté une ordonnance relativement à l'adjudication au rabais des travaux publics de la municipalité No 3.

M. Blossman a aussi présenté une ordonnance de la même nature.

Sur motion de M. DeBuys, les dites ordonnances ont été référées à un comité spécial de trois membres, le président a nommé MM. DeBuys, Blossman, et Duvignaud membres du dit comité.

M. Charbonnet a présenté la résolution suivante:

Résolu, que le voyer de cette municipalité soit et demeure requis de faire immédiatement réparer le pont d'intersection à l'encoignure des rues Amour et Esplanade.

M. Wiltz a présenté l'amendement suivant: "ainsi que tous les autres ponts de cette municipalité qui ont besoin de réparations."

Sur motion, la résolution et l'amendement ont été déposés sur le bureau.

M. Duvignaud a présenté les résolutions suivantes:

Résolu que les places de secrétaires du Conseil et de greffier du Recorder, soient réunies et remplies par la même personne.

Il est de plus résolu, qu'une somme de $ lui soit allouée pour son salaire, comme secrétaire du Conseil et greffier du Recorder.

Sur motion et après dispense des règles, la première résolution a été adoptée, et M. J. E. Layet, le secrétaire actuel du Conseil, a été nommé pour remplir les deux places.

M. Duvignaud a fait la motion de remplir le blanc dans la seconde résolution par le chiffre $1,500.

La dite motion a été rejetée.

M. Wiltz a fait la motion de remplir le blanc par le chiffre $1,200, et a demandé l'appel nominal, quand il a paru que MM. Boylan, Blossman et Wiltz avaient voté dans l'affirmative, 3 oui, et que MM. Charbonnet, DeBuys, Duvignaud et Nadaud avaient voté dans la négative, 4 non.

La dite motion a conséquemment été rejetée.

M. DeBuys a fait la motion de remplir le blanc par le chiffre $1,400.

La dite motion a été perdue.

M. Duvignaud a fait de nouveau la motion de remplir le blanc par le chiffre $1,500.

La dite motion a été perdue.

M. Duvignaud a alors fait la motion de remplir le blanc par le chiffre $1,400—et a demandé l'appel nominal; quand il a paru que MM. Boylan, Charbonnet, DeBuys, Duvignaud et Nadaud avaient voté dans l'affirmative, 5 oui—et que MM. Blossman et Wiltz avaient voté dans la négative, 2 non.

La dite motion ayant prévalu, le dit blanc a été rempli par le chiffre *quatorze cents piastres*, et la dite résolution a été adoptée.

M. Wiltz motive son vote de la manière suivante:

Je vote contre la résolution fixant les appointements du secrétaire du Conseil et du recorder à $1,400 par an, parce qu'il est notoire que l'on peut en trouver un compétent à un prix moins élevé.

(Signé) P. S. WILTZ.

M. Duvignaud a demandé qu'il lui soit permis de retirer une ordonnance, présentée par lui à la séance dernière, sous le titre suivant:

"Ordonnance amendant une ordonnance créant la garde de la 3me municipalité."

Sur motion, la dite demande a été accordée.

Le président nomme les personnes suivantes directeurs des écoles publiques de cette municipalité:

1er District, M. D. O. Nadaud, alderman;
" M. Leandre Lacoste, citoyen;
2e " M. S. Blossman, alderman;
" M. John Culbertson, citoyen;
3e " M. Wm. De Buys, alderman;
" M. L. Deletre, citoyen;
4e " M. L. Duvignaud, alderman;
" M. S. Audler, citoyen.

M. Wiltz présente la résolution suivante:

Résolu que la résolution du 20 avril dernier, ordonnant des réparations au chemin public de Milneburg au lac Pontchartrain, est et demeure rappelée.

Sur motion de M. De Buys, ladite résolution a été référée à un comité spécial de trois membres.

Le président nomme MM. De Buys, Boylan et Duvignaud membres dudit comité.

Sur motion, le Conseil s'ajourne à lundi prochain, 20 du courant, à 6 heures P. M.

Pour copie conforme.
J. E. LAYET, Secrétaire.

Nous sommes priés d'appeler l'attention du public sur la vente d'une propriété foncière, par J. A. Beard & Co aujourd'hui, à midi, à l'Arcade de Banks, située dans le voisinage immédiat du Bassin neuf, et annoncée comme devant être d'une excellente acquisition pour les capitalistes ou toutes personnes faisant des affaires sur le Lac, à Mobile ou dans les Florides. Nous sommes autorisés à dire que cette vente sera positive, ayant lieu du consentement des parties. Immédiatement après, il sera procédé à la vente d'une propriété foncière de valeur améliorée.
Voir l'avis.

(Extrait du New York Courier & Enquirer.)
GUERISON MIRACULEUSE—Le feu ayant pris subitement aux vêtemens de ma petite fille, en un instant sa vie fut dans un état désespéré. J'étais voisin de MM. Comstock & Co., 21, rue Courtland, j'y courus et y achetai une boite du Pain Extractor de Connell: j'en fis l'application; aussitôt la douleur cessa et l'enfant fut sauvée. Je suis très certain que sa vie était en très grand danger, et je suis si convaincu que cette composition l'a sauvée de la mort, que coûtât-elle $10 la boîte, je voudrais toujours en avoir chez moi. Les médecins eussent-ils sauvé mon enfant, je l'ignore, mais ce que je sais, c'est que le Pain Extractor a fait lui seul ce que n'eût peut-être pu faire l'art réuni de plusieurs médecins. Je me ferai un plaisir de donner de plus minutieux détails de cette merveilleuse cure à qui le désirera.
E. S. HENDRICKSON, 19 1/2, Courtland.
Le Pain Extractor guérit les hémorroïdes, les brûlures les érysipèles, les éruptions, les cancers aux seins, les maladies d'yeux, les rhumatismes, les dartres vives, [illegible] &c.
En vente, 32, Magasins. 16 mai

COMMERCIAL.

Liverpool, 12 avril.

COTON—Notre marché s'est ouvert, cette semaine, par une tendance prononcée à la hausse; samedi et lundi, la spéculation a fait d'actives demandes, le commerce s'est fait rondement et les prix ont haussé de 1/8 par livre. Dès lundi, les détenteurs ont montré de grandes dispositions à réaliser: la demande a diminué considérablement et les cours ont repris le même état que jeudi dernier. Les acheteurs ayant la marchandise au choix, les affaires sont devenues immédiatement languissantes. La spéculation a enlevé 7000 balles américain, et l'exportation 800 do. do. et 100 do. Surate; le total des ventes a atteint 34,000 balles dont 20,360 d'Amérique.

—19 avril.—Notre marché s'est ouvert avec calme samedi dernier et les nouvelles des Etats-Unis, apportées lundi par le Caledonia, ont considérablement ajouté à ce premier signe de langueur. A la fermeture du marché d'hier, le coton d'Amérique a été offert à des prix francs, à une baisse de 1/8 à 1/4d. par livre, sur les cotes du vendredi précédent, ce qui n'a pas empêché que les affaires n'aient été encore limitées. Aujourd'hui, néanmoins, le marché est plus ferme, le stock moins abondant et les prix en général plus tenus. Les ventes de la semaine, y compris 5000 balles vendues aujourd hui, s'élèvent à 17,080 balles.

—19 avril—TABAC—Pendant que nous rédigions notre dernier bulletin, quelques ventes ont eu lieu à des prix bas et irréguliers; le marché a été en général passable durant tout le mois et nous maintenons les mêmes cotes que précédemment. Les transactions, en y comprenant 30 boucauts Kentucky en feuilles, effectuées, à Londres, sur échantillons, s'élèvent à 714 boucauts, dont 130 Virginie en feuilles, 151 stemmed, 182 Kentucky en feuilles, 200 stemmed et 5 Maryland.

Hâvre, 15 avril.

Nous n'avons que peu de changemens à signaler dans notre marché au coton; les détenteurs sont certainement plus fermes et ils se montrent beaucoup moins disposés à vendre. Les bonnes et belles descriptions, rares sur place, tiennent des prix élevés. Louisiane et Mobile, qualités basses, 58 à 62 fr., très-ordinaire 66 à 70 fr. ordinaire 74 à 76f. et bon ordinaire 79 à 85f; Georgie et Florides, très ordinaire, 60 à 66 fr. ordinaire 72 à 75 fr. et bon ordinaire 76 à 77 fr.

AMSTERDAM—Les transactions de coton sont très médiocres les prix tombés et le commerce tout à fait languissant. Quant au tabac, les ordres ont été rares, les arrivages presque nuls et la vente, durant les 8 derniers jours, limitée simplement à 60 boucauts Maryland et 266 serons cube en feuilles.

DERNIERES DATES.

Boston	mai	6	Londres	avril	18
New-York	mai	7	Liverpool	avril	19
Philadelphie	mai	7	Paris	avril	16
Baltimore	mai	8	Havre	avril	15
Washington	mai	8	Bordeaux	avril	15
Charleston	mai	10	Vera-Cruz	[illegible]	[illegible]
Norfolk	[illegible]	[illegible]	Madrid	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Brick Bordeaux Packet, Stephenson, Gottenbourg, J Alexander
Goël Velasco, Tilton, Baltimore, A Kearney & co

ARRIVES

Brick Apalachicola, Treste, de Vera Cruz.
Goël Seminole, Taylor, d'Apalachicola.
Steamer Queen City, Dugan, de Cincinnati.
Steamer Kate Aubry, Smith, de Louisville.
Steamer Côte Joyeuse, Dolmon, des Natchitoches.
Steamer Harkaway, Andes, de Cincinnati.
Steamer Belle of Ouachita, Murphy, de Ouachita.
Steamer Agnes, Wilson, du Bayou Bartholemy.
Steamer J J Day, Reynolds, de Mobile.
Steamer Talleyrand, Hunter, de la Rivière Cumberland.

MEMORANDA.

Liverpool, 10 avril—En charge pour la Nlle. Orléans, navires Olinda et Frankfield.

Arrivés à Liverpool, venant de la Nouvelle-Orléans—Le 5 avril, navire Arabian; le 7, le Sherbrooke; le 8, le Belmont; le 9, l'Abercrombie, le Crusader; le 11, l'Ellerslie, le 12, le New York Packet; le Themis; le 13, l'Edinburgh, le 14, le Lord Wellington le Guiana; le 16, le California, le Provincialist; le 17, l'Olinda; le 18, le Berwick, le Lord Mindstone, le Royal Adelaide, le Christiana. Parti le 17, l'Oregon, Glidden, N. Orl.

Arrivés de la Nouvelle-Orléans au Hâvre—Le 8 avril, la Belle Créole; le 7, la Ville de Bordeaux.—A Marseille, le 1er, le Talma.

Arrivés à Clyde, de la Nouvelle-Orléans—Le 1er avril, le Mars; le 6, le Leeds; le 9, le Syrian—Le 12, à Cowes, l'Eliza, la Constitution (les deux partis pour Hambourg.) A Falmouth, le 16 la Favorite; le 17, l'Elizabeth

Arrivés à Gibraltar, de la Nouvelle-Orléans—Le 5 avril l'Albert; le 8, le Bridgetown, le Frankfield, le Liverpool et le Warren.

En dehors de Falmouth, le 11 avril—La Favorite, de la Nouvelle Orléans pour Anvers—[illegible], ayant essuyé un ouragan par lat. 43, long. 54.

Hull, 5 avril—Parti, Lord Wenlock, pour la Nouvelle Orléans.

Au Hâvre pour la Nouvelle Orléans—Le Nashville, partant en avril; le Rarisan, partant le 15; le Narragansett, le 20, l'Alesto, le 25.

A Bordeaux pour ce port, 6 avril—Two Brothers, devant partir sous peu.

Arrivé à Greenock, 9 avril—Le Syrinx, Gooley, de la Nouvelle-Orléans.

Parti du Hâvre pour ce port, 7 avril—Le Rubicon, Kennedy; il était en vue de Torbay le 10.

Partis de Bordeaux pour ce port, 9 avril—Le St Andrew, Rich; le George.

Arrivé à Bilboa, 10 avril—Le Chas. Hammond, Talbot, de la Nouvelle-Orléans.

AVIS—Le SULTANA, capt H. Pease, partira positivement pour Louisville et les ports intermédiaires, ce soir à 5 heures. Les passagers sont priés d'être ponctuels
L.V. HUBBARD & Co.
16 mai 90, Tchoupitoulas

A LOUER—Une MAISON encoignure Casacalvo et St. Ferdinand, faubourg Washington, en bon état et très convenable pour une famille; ensemble avec ses dépendances et un vaste lot de terre adjacent, propre à l'exploitation d'un jardin.
Aussi—Un BEAU TERRAIN entouré en pieux debout, situé presqu'en face de la papeterie, faubourg Washington. Sur ce terrain se trouvent une [illegible] assez logeable et une écurie toute neuve, pouvant contenir commodément quarante vaches.
Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser à
16mai—1e A. DELPIT, 16, rue St. Louis.

BAINS! BAINS!
BAINS FLOTTANTS du Bac à vapeur de la 1ère Municipalité.
Le public est informé que cet établissement sera ouvert pour la saison, Dimanche, 19 mai courant, sur l'autre bord du fleuve, à quelques verges du débarcadère du bac; pour la beauté et la commodité de l'installation, il surpasse tous les établissemens de ce genre, existants en cette ville.
Le bassin ou, si l'on veut, la salle de bains, a 160 pieds de long, sur 30 de large, et de 2 à 13 pieds d'eau. Il y a assez d'eau, sur une superficie de 120 pieds, pour n'importe quel nombre de nageurs. Chaque baigneur aura sa chambre, etc. etc.
Deux belles promenades, ombragées par des tentes, règnent sur toute la surface des bains, le public et les baigneurs pourront y prendre le frais et s'y promener à l'aise. Il y aura une buvette pourvue de toutes espèces de rafraichissements. Il est presqu'inutile de faire observer que l'endroit choisi pour ces bains, réunit le double avantage d'avoir un bon courant d'eau et d'être à l'abri de tous immondices.
Le Ferry traversera de 10 en 10 minutes, commencera ses traversées dès la pointe du jour et ne les terminera qu'à 9 heures du soir, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de baigneur.
Billets, 25 cents—Enfants, 15 cents—aller et retour, franco. On pourra se procurer des billets, en ville, au bureau du ferry, ou à l'autre bord, en la maison des bains. Le public pourra se promener sur le tillac des bains sans débours aucun. 16 mai

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET CARROLLTON.
AVIS—A dater de lundi, 13 du courant, et jusqu'à la fin de l'été, les arrangements pour les départs des Chars du soir seront comme suit:
Un train partira de Carrollton, à 5h. P. M. au lieu de 4 h.
do do la N Orléans, 6 do 5
do do Carrollton, 7 do 6
do do la N.Orléans, 8 do 6 1/2
Le Char à cheval partira de Carrollton à 9 heures et de la ville à 10 heures.
Les arrangements pour le dimanche seront les mêmes que précédemment, c'est à dire que les chars du soir partiront d'heure en heure; seulement la ligne sera desservie une heure plus tard qu'à l'ordinaire.
JOHN HAMPSON, Ing. du Chem. de
16 mai—1m Fer de la N. Orléans et Carrollton.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNES:
EAU-DE-VIE de Cognac, vieille et supérieure, de Pellevoisin Castillon & co. et James Hennessy, en demi-pipes;
Vin rouge, de Bassens, Montferrand, Léognan, Médoc, St Emilion, St Estèphe, Pauillac et St Julien, en barriques, demi-barriques et caisses
Vin blanc, Haut-Sauterne et Haut-Barsac, en demi-barriques et en caisses.
Vinaigre de vin blanc, de qualité supérieure.
Anisette supérieure, de Champeau et de Chamret.
Huile d'Olive, raffinée, supérieure.
Bouchons fins, rouge et [illegible].
16 mai JORDY & BRASIER, 10, Conti

ARTICLES DIVERS à vendre par les soussignés: 100 [illegible] et caisses sucre raffiné de Boston; 1000 barillets [illegible] de Boston; 1000 caisses savon; 300 do amidon; 300 de chocolat; 1000 paquets thé; 200 caisses chandelles de sperme; 100 demi barils maquereaux No 1; 50 do No 2; 50 demi-bls do do No. 2; 50 quarts do. No 3; 100 sacs café vieux Java; 25 barils saleratus; 100,000 cigares principe; 15 pipes genièvre, marque Ananas; 25 tambours morue franche blanche. NORCROSS & FOSDICK.
4 m 40 Gravier.

BLE—4000 boisseaux, Illinois, 1ère qualité, en débarquement du steamer [illegible], à vendre par
16 mai—1 DANL LEROY, 42, Camp

VINS—en débarquement du navire Spring, de Bordeaux, 80 barriques vin rouge, 50 barils vin blanc, 40 caisses prunes sèches, 20 caisses liqueurs fines, 30 caisses fruits à l'eau de vie, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC.
16 m

LES SOUSSIGNES—offrent à vendre en débarquement du navire Spring venant de Bordeaux, 45 barriques vin de Bordeaux. Margaux, St. Estèphe et Pauillac; 50 barils vin blanc haut-Sauterne, 150 caisses vin rouge St. Julien Médoc; 50 caisses vin blanc haut Sauterne, 30 barriques vinaigre blanc, 40 caisses fruits à l'eau de vie, 75 milliers bouchons fins.
16 m DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 158 St. Louis.

A VENDRE—en débarquement du navire Craton de Boston, 300 caisses savon Winchester, 100 caisses chandelles suif 4, 5, 6, et 8 Winchester.
16 m DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 158 Louis.

SAVON—136 caisses Cincinnati, marque Mitchell, et 600 do. Boston, différentes marques, à vendre par
HARROD & DARLING.
17 49 Commune.

CHANDELLES et Huile de Sperme—2000 gallons huile et 300 caisses de chandelles, grandeurs assorties, à vendre par HARROD & DARLING.
16m 49, Commune.

CRAGE & Encre de Masse—Les soussignés viennent de recevoir 400 paquets de ces articles, comme agents de la maison J. S. Mason, de Philadelphie.
16 m HARROD & DARLING, 49, Commune.

BOEUF—Prime et O. à vendre par
16 m HARROD & DARLING, 49 Commune.

CLOUS EN FER de grandeurs assorties, à vendre par
HARROD & DARLING,
16 m 49, Commune.

FROMAGES de Gruyère, Macaroni, Vermicelle, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
16 mai 36 Chartres

ABSYNTHE, Liqueurs assorties de Bordeaux, Prunes à l'eau-de-vie, à vendre, en débarquement du navire Spring, par LOISON & SILVESTRE,
16 mai 36 Chartres

HUILE—300 paniers huile de Flagniole, grandes bouteilles; 150 do do demi bouteilles, à vendre par
16 mai LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

VINS ROUGES—Montferrand et Queyries, en barriques; Chateau-Margaux, en caisses de 12 bouteilles ch.; Lafitte de do do; St. Julien de do do; maintenant en débarquement du Nicolaï Savin, de Bordeaux, et à vendre par
16 mai REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

ABSYNTHE en caisses d'une douzaine chacune, en débarquement du Nicolaï Savin, et à vendre par
16 mai REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE—de cognac, J. J. Dupuy, en demi-pipes, et de Champagne, marque en faveur, à vendre par
16 mai REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

FRUITS à l'eau de-vie, en caisses, assorties, d'une douzaine ch., et bouchons en sacs de 1000, 500 et 250 ch. en débarquement du Nicolaï Savin, et à vendre par
16 mai REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

TRAITES SUR LA HAVANE à vendre par
REYNAUD & FALLON,
16 mai 34 Tchoupitoulas

VINS BLANCS—50 demi barriques vin blanc de choix à vendre en débarquement du Navire Spring de Bordeaux par LOISON & SILVESTRE,
16 mai 36, Chartres St.

VINS ROUGES—50 barriques vin rouge 1ère qualité de Montferrand, 15 do do de qualité supérieure pour familles à vendre en débarquement du Navire Spring de Bordeaux par LOISON & SILVESTRE,
16 mai 36, Chartres St.

SARDINES—24 caisses sardines à l'huile en gdes boites 25 do do en 1/2 do à vendre en débarquement du Navire Spring par LOISON & SILVESTRE,
16 mai 36, Chartres St.

FARINE—100 barils, fraiche, en débarquement et à vendre par SHULTZ, HADDEN & Co.,
16 mai 26, Poydras

POISSON—200 caisses morue—150 frequins et 15 demi-barils saumon, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & Co.
16 mai 26, Poydras

CIDRE—16 barils du nord, marque Harrison Apple, en débarquement du navire Duncan, et à vendre par
16 m HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

TABAC—6 boucauts en magasin et à vendre par
16 m HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

FROMAGES DE GOSHEN.—130 caisses venant d'arriver par la barque Stratford et à vendre par
GEORGE HARRISON,
16 m 67, Tchoupitoulas

ORGE PERLE—30 barillets, reçus par la barque Stratford, et à vendre par GEORGE HARRISON,
16 m 67 Tchoupitoulas

CIDRE de Newark.—50 barils Newark et 40 de do pomme, article supérieur, en débarquement du Panthea, et à vendre par GEORGE HARRISON,
16 m 67, Tchoupitoulas.

BEURRE DE GOSHEN.—140 frequins, très supérieure en débarquement de l'Oconee et du Panthea, à vendre par GEORGE HARRISON,
16 m 67, Tchoupitoulas.

GRAISSE, Beurre &c.—100 barils graisse prime leaf, 20 barillets beurre frais supérieur, de l'Ouest, 25 barils whiskey, 50 balles chanvre et 300 sacs coton Rio, à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
16 mai 34, Poydras

COUVERTURES—3 points, marque de [illegible], à vendre par GEO. GREEN & BRO.,
16 m 82, Gravier.

MOULINS perfectionnés pour le coton, de Carver. Les agents chargés de la vente de cet article sont prêts à les livrer à des prix très modérés.
16 m GEO GREEN & BROTH, 82 Gravier

SACS en Fibre de la cargaison du navire London, importation directe, à vendre par
16 m GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier

CORDES de Manille—15 cents cordes de 1 1/2 à 7 pouces, à vendre par GEO. GREEN & BROTH,
16 m 82, Gravier.

CAFE de Rio—4,000 sacs, récolte supérieure des montagnes, en sacs de toile double, à vendre par
16 m GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier

CAFE DE RIO, à bord—La cargaison du brick Sterling qualité supérieure, à vendre par
16 m GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier.

Les soussignés offrent à vendre un landau et un tilbury avec harnais complets. Ces voitures ont été faites à New-York et sont recommandées, et seront vendues à bas prix, attendu qu'elles ont été mises en usage pendant quelque temps. S'adresser à Mrs R. Marsh & Co., à l'entrepôt de voitures, rue de la Commune ou à
14 m HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.

GRETNA, SUR L'AVENUE DE LAFAYETTE
A LOUER—Deux jolies maisons neuves, ayant trois chambres à l'étage supérieur et trois autres au rez-de-chaussée, avec cabinets, cuisines, et écuries; des jardins en plein rapport. Ces logemens conviennent à des familles respectables qui voudraient y passer l'été—On les louera à bon marché. S'adresser au propriétaire sur les lieux, à trois îlets du fleuve, sur le côté gauche.
14 mai—3

A LOUER—pour le premier du mois prochain, la maison haute en briques avec porte cochère et cuisine haute également en brique située rue St. Pierre No. 77 entre Royale et Bourbon.
15 m. B. BRUGIER, 9 rue St Louis

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.
Perdu lundi soir, un jeune CHIEN D'ARRET, à grandes soies, tacheté de blanc et de brun, le dos est principalement de la dernière couleur ainsi que les oreilles, ses pattes sont blanches: il répond au nom de ROSS, et a les quatre dents incisives coupées.
La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera au No. 68 rue de la Douane, encoignure Royale.
15 m ALBERTS & MULLER

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.
Partis marrons, depuis le 5 avril dernier de l'habitation du soussigné, à Mc Donoghville, en face de la Nouvelle-Orléans,
Le mulâtre BEN, alias Benjamin, âgé de 28 ans, taille d'environ 5 pieds 10 pouces, (mesure anglaise,) beau garçon, bien construit. Il a la bouche grande, les lèvres un peu grosses, le nez long et un peu épaté; il n'a point de barbe et a le teint foncé—Ce mulâtre parle et écrit facilement l'anglais, le français, et l'espagnol—Il est excellent ouvrier charpentier, et cherchera probablement à s'employer comme tel.
Le nègre JEAN BAPTISTE âgé d'environ 45 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, (mesure anglaise) Jean Baptiste est un nègre créole, ne parlant que très peu l'anglais. Il est vif et porte un peu de barbe qui commence à grisonner. Ces deux esclaves ont été vus hier encore le long du canal Verret, derrière l'habitation du soussigné.
La totalité de la récompense sera payée à la personne qui les logera dans une des geoles de la paroisse—ou la moitié pour la prise de l'un des deux.
16 mai A. DELPIT

DETENU à la geôle de police de la Municipalité No. Trois, depuis le 9 du courant, un nègre nommé RANDALL, se disant appartenir à M. Frank Suzette, demeurant dans l'Etat du Mississipi, à quatre milles de Natchez; il est âgé de 23 ans, taille de 5 pieds 4 1/2 pouces, il a le bout du doigt de la main gauche coupé, bien constitué, ne parlant que l'anglais.
Le propriétaire est requis de réclamer le dit esclave au bureau du Recorder, en se conformant à la loi.
Nlle. Orléans, le 13 mai 1844.
MIGUEL HERNANDEZ fils,
14 mai—10 2nd lieutenant de la garde et geôlier.

PIANOS ET MEUBLES.
DEUX bons pianos et meubles, à vendre à très bas prix pour cause de départ; s'adresser No 164, rue Royale entre les rues St. Louis et Conti. 14 mai—1

Marchandises sèches à bon marché.
LES soussignés étant à la veille de partir pour l'Europe, afin de faire leurs achats de marchandises d'automne, et désirant vendre leur stock actuel, offrent en vente à bon marché et pour du comptant, le reste de leurs marchandises d'été, se composant en partie de:
Plusieurs caisses d'indiennes couleurs tendres.
Do de merinos foncé
Linon français et batistes,
6 balles de forte cotonnade Methuen.
Drills et étoffes à gilets, d'un nouveau genre; 20 douzaines bas blancs, qualité supérieure; 50 douz. gants fil et coton, 18 douzaines chapeaux de soie français, 10 douz. chapeaux Leghorn pour hommes, 6 caisses chapeaux en feutre, noirs et gris, et un grand assortiment de dentelles imitées; 20 gr. grandes bourses de fantaisie; 10 grosses grands boutons métal et os; 100 douzaines crème de Perse et autres pommades fines; 100 douzaines eau de Cologne; 6 douzaines écharpes de barège; 15 douzaines cravattes en soie, pour hommes; toile à draps de Hamilton, 12/4, &c. &c.
Les marchands et détaillans de la campagne feront bien de venir examiner ces marchandises avant de faire ailleurs leurs achats. Les termes et conditions en seront libéraux. FRED. BONIS & LOUVRIER,
Magasin en gros, 84 Chartres.
Magasin en détail, encoignure Poydras et Carondelet.
Aussi:—30 pipes St. Julien et Pauillac, vieille marque, à vendre à bas prix. 14 mai

CIGARES de la Havane—Choisis et consistant en Regalias, Imperiales Canones, Cazadores &c., des marques suivantes:
Europa, America, Venus, Palma, Urraca, Empresa, Oscola, Rey, Resurreccion, Sol, Iulia, Cubana, Liberal, Washington, Escalapio, Coronis, Alianza, Aurora, Providad, Estella, Mahomet, Minerva, Iris, C. Puerial, Victoria, Esperanza, Florinda, Atala, Diana, El Deseado, Telle, El Deseo, en magasin et à vendre par
14 mai J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

BRIN fin moustiquaire—Les soussignés viennent de recevoir une caisse de brin fin moustiquaire à carreaux, de qualité supérieure, qu'ils offrent à vendre à bas prix.
MONOD & DAYON,
14 m 50 rue Condé entre Dumaine et St Philippe

BLANC DE PLOMB—Une facture extra et No 1, en barillets de 25 et 50 livres, à vendre aux prix de briques par 14m ISAAC BRIDGE

BALANCES, patentées de Stevens, pesant de 600 à 3,000 livres, continuellement en main et à vendre par
14m ISAAC BRIDGE

HABILLEMENTS—En débarquement du Caledonia, 45 caisses, consistant en: chemises, [illegible], cotonnades, pantalons Dervin et fantaisie, &c. à vendre par 14m ISAAC BRIDGE.

MELASSES de Choix—A vendre par
14 mai A. GORDON, WYLIE & Co,
64, Bienville

MELASSES de première qualité, en barils de cyprès, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co.
14 mai 64, Bienville

BACON—Jambons, épaules et plats côtés, en magasin et à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co,
14 m 40 Tchoupitoulas

FARINE—130 barils, marques de choix, en bon état, en débarquement et à vendre par
CLYMER, THOMPSON & Co.
14 m 40 Tchoupitoulas.

BOEUF et jambons de ménage—100 demi barils boeuf mess, et 80 tierçons, à vendre par
CLYMER THOMPSON & Co
40 Tchoupitoulas.

SAVON—350 caisses No 1, (Livermore & fils;) pour ménage; 400 do Boston No 1, 150 do Cincinnati (Mitchell) extra et No. 1; à vendre par
HARROD, DARLING & Co.

CHANDELLES—600 caisses, de sperme et de suif, des meilleures marques, à vendre par
14 mai HARROD, DARLING & Co.

HUILES—de sperme, de blanc de baleine, de marsouin, de graisse et de tanneurs, à vendre par
14 m HARROD, DARLING & Co.

SACS DE PITRE—2000, neufs et de seconde main, en magasin et à vendre par
24 mai HARROD, DARLING & Co.

POISSON—Maquereau, saumon, alose et morue, tous de 1ère qualité, à vendre par
14 mai HARROD, DARLING & Co.

FOIN—150 ballots, en débarquement de la barque Stratford, de New York, à vendre par
14 mai T. TOBY & BOGERT, 70 Camp

LES soussignés offrent à vendre, bon marché, pour clore des consignations: 200 caisses savon de Boston, 70 demi chandelles de sperme, 50 rouleaux corde de Manille, 40 barils saleratus de Boston, 20 do sel de table, d'Angleterre; 500 rames papier d'emballage, 3,000 sacs de toile de coton [illegible]; 420 caisses verres à vitre.
PRICE & FROST, 20 Poydras

BEURRE, &c.—30 barillets beurre frais; 100 do 20 barils graisse; 200 de jambons, épaules et plats-côtés; 100 do boeuf, bonnes marques, 20 do M. O., 6 do mess, 100 do porc, mess; 50 tierçons jambons fins en sac, 25 do boeuf séché; 10 boîtes biscuits—à vendre par
14 mai PRICE & FROST, 20 Poydras

VICTOR HEBERT 149, rue de Chartres entre Toulouse et St. Louis, vient de recevoir par le navire Dublin, du Havre, un assortiment de nouveaux livres français.
Paul de Kock—sans Cravatte, 2 vols.
Francine [illegible], 1 beau vol.
Mme. Tastu. Education maternelle.
Collection complète des Classiques Latin-français en 18 vols grand in 8o.
Collection complète des Classiques Latin-Français à vendre séparément.
Virgile en 7 langues, édition Polyglotte, 1 fort vol. grand in 8o
Horace en 7 langues, édition Polyglotte, 1 fort vol in 8o
Imitation de Jésus Christ en 8 langues.
[illegible]—Histoire de France, 2 vols grand in 8o.
Goldsmith, d'Angleterre 2 vols
Et un grand assortiment d'ouvrages nouveaux etc.
14 m. 8 t

PAPIER A LETTRE—800 rames papier à lettre français et d'Angoulême azuré, 1ère qualité, rayé et non rayé, à vendre en gros et en détail chez
VICTOR HEBERT,
15m—6f t. l. j. 149. Chartres entre Toulouse et St-Louis.

PAPIER PEINT—Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Hâvre un nouvel assortiment de papiers peints pour tapisser, qu'il offre à vendre bon marché:
Papier fin, glacé 1ère qualité, à 50 cts le rouleau et au-dessus.
Papier 1/2 fin nouveaux dessins, à 40 cts
Papier ordinaire, à 20 cts le rouleau.
Bordures veloutées, à $2 le rouleau et au-dessus.
Bordures imitation, à 50 cts "
Ciel de lits à rosaces et anges, à $5 le rouleau.
" " " , à $3 50 le rouleau.
Bordures veloutées, de $2 à $5 le rouleau.
Bordures imitation, à $1 50 "
Ciels de lits unis, etc. etc. etc,
Vor. HEBERT,
15 m—6f t. l. j. 149, Chartres.

CAFE—300 sacs Havane bon marché pour clore diverses consignations.
14 m J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis.

CIGARES—Regalias et Imperiales [illegible]
14 m J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis

TABAC—de Cube capes et tripes.
J. M. LAPEYRE 20 St. Louis.

PORC—Mess, M O, soft mess, P O, soft prime avarié et à l'inspection, à vendre par
14m L V HUBBARD & Co, 90 Tchoupitoulas,

OLIVES de Marseilles—40 caisses et 10 do anchois, à vendre par
14m FIELD & Co, 30 Vieille Levée

VIN D'OPORTO—3000 gallons très vieux, à vendre par
14m FIELD & Co, 30 Vieille Levée

CHANDELLES de sperme—500 caisses, à vendre par
14 mai FIELD & Co, 30 Vieille Levée

HUILE DE SPERME—2000 gallons blanche, à vendre par 14m FIELD & Co, 30 Vieille Levée

CAFE de la Havane—300 sacs fin vert, en magasin et à vendre par E. JOHNS,
13 mai 30 Gravier.

SUCRE de la Havane—30 caisses blanc, en magasin et à vendre par
13mai E. JOHNS, 30 Gravier.

CONFITURES et gelées de la Havane—16 caisses venant d'arriver, à vendre par E. JOHNS,
14 m 30, Gravier

CIGARES de la Havane—300,000 qualité supérieure, consistant en imperiales, Regalias, Canones et Milliares, des meilleures marques, en magasin et à vendre par
E. JOHNS,
27 av 30 Gravier

JAMBONS—Caisses, plats-côtés et épaules, de Cincinnati, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
13 mai 44 Poydras.

FARINE—800 barils fraîche, surfine, de St. Louis, à vendre sur chaland par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
13 mai 44 Poydras.

CLOUS—800 barillets assortis, en magasin et à vendre par T. TOBY & BOGERT,
14 m 70, Camp

FOIN—80 balles foin, en débarquement du navire Duncan, de New-York et à vendre par
14 mai T TOBY & BOGERT, 70. Camp

ROUES de charrettes, charrettes, draps et wagons, ainsi que brouettes, constamment en vente et en assortiment, provenant de la manufacture de Philadelphie et à vendre par T TOBY & BOGERT,
16 mai 70, Camp

JACONATS, NOUVEAUX DESSINS
REÇU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés, pour du comptant:
3 caisses Jaconats français, 30 douzaines Chapeaux paille d'Italie pour dames, 100 pièces Rubans pour chapeaux, blancs et couleurs, 80 grosses Epingles [illegible] pour cheveux; 100 pièces Mousseline [illegible] pour chapeaux de Panama; [illegible] Chapeaux. Également en [illegible], un grand assortiment de marchandises [illegible] de Paris, [illegible]
[illegible] DAVIS & GRAVES